

<p>Compte rendu de la réunion du Conseil de VALE tenue en Sorbonne le 13 mars 2013</p>
--

Présents : Marc AMFREVILLE – Élisabeth ANGEL-PEREZ – Pascal AQUIEN – Audrey BARDIZBANIAN – Marie-Céline DANIEL – Juliette DOROTTE – Nicholas MANNING – Jagna OLTARZEWSKA – Charlotte RIBEYROL – Armelle SABATIER – Françoise SAMMARCELLI – Jean SZLAMOWICZ – Alexis TADIÉ – Valentine VASAK

Excusés : Geneviève COHEN-CHEMINET – Pierre ISELIN – Frédéric REGARD

Secrétaire de séance : M.-C. DANIEL

Ordre du Jour :

1. Frais d'inscription aux colloques
2. Demandes de financements
3. Demandes de rattachement
4. Séminaire général
5. Questions diverses

La séance débute à 16h35.

Élisabeth ANGEL-PEREZ annonce, en préambule, qu'elle vient de rencontrer, avec Charlotte RIBEYROL, Fernando PRETO, du service audiovisuel. Il leur a montré l'interface informatique qui permet de s'inscrire aux colloques et de payer en ligne l'inscription. L'adresse de l'interface est <http://colloque.paris-sorbonne.fr>.

1. Frais d'inscription aux colloques

En rapport avec ce propos liminaire, Élisabeth ANGEL-PEREZ exprime le souhait que le Conseil se prononce sur une possible harmonisation des pratiques en matière de frais d'inscription aux colloques. Pour les colloques « Bêtes de Scène » et « Walter Pater », Élisabeth ANGEL-PEREZ et Charlotte RIBEYROL ont choisi de laisser l'accès aux débats libre et gratuit. Seuls les frais de bouche donneront (peut-être) lieu à un paiement de 35 euros pour les enseignants-chercheurs, 20 euros pour les doctorants et les membres de l'équipe.

Alexis TADIÉ demande s'il a été prévu que quelqu'un vérifie, le jour J, que les présents ont acquitté les frais. Un autre problème serait de savoir comment régler les frais du colloque le Jour J. Il souligne que seules les personnes habilitées peuvent recevoir de l'argent. Élisabeth ANGEL-PEREZ répond que Fernando PRETO communique un code aux organisateurs de l'événement pour qu'ils accèdent au site ; on pourrait imaginer que les personnes ayant obtenu le code puissent faire le règlement en ligne sur l'interface, le jour du colloque.

Le Conseil s'accorde sur le fait qu'il faudrait contacter M. THIERRY pour obtenir un vademecum de bonnes pratiques sur ces questions.

Alexis TADIÉ rappelle que la mise en place de frais d'inscription à des colloques n'est encouragée par l'Université que si elle est rentable, c'est-à-dire si la collecte est suffisamment importante pour compenser le coût de la procédure. À la question de savoir si l'Université impose toujours que les colloques prévoient des frais d'inscription, Pascal AQUIEN admet que ces pratiques font débat au sein du Conseil Scientifique et sont très fluctuantes au sein de l'Université. La tendance serait plutôt de demander des droits d'inscription, mais il n'est pas

certain que quiconque vérifie *a posteriori* que ces droits ont été acquittés par les participants. On rappelle que seuls les colloques sont concernés, pas les journées d'étude. Élisabeth ANGEL-PEREZ ajoute, pour finir, que ce système d'inscription en ligne (qu'elle soit payante, ou non) permet en outre de suivre les inscriptions à un colloque et de garder une trace des participants.

2. Demandes de financement

Jean SZLAMOWICZ présente aux membres du Conseil une demande pour une participation de VALE au concert du *Spirit of Life Ensemble* prévu le 27 mars en Sorbonne. Pour cet événement, deux nuits d'hôtel restent à acquitter, ainsi que les frais de bouche, soit une somme de 500 euros environ.

Élisabeth ANGEL-PEREZ rappelle que l'équipe s'est dotée de forfaits pour financer les événements organisés par les membres de VALE. Dans ce contexte, le bureau de VALE accepte que l'équipe contribue au concert à hauteur de 300 euros. Élisabeth Angel-Perez demande à Jean SZLAMOWICZ de faire figurer sur le site de VALE un court texte qui permette d'établir clairement le lien entre ce concert et les activités théoriques de VALE sur les rapports entre le texte et la musique.

Élisabeth ANGEL-PEREZ évoque ensuite la demande de financement faite par Gaëlle SERENA, ancienne doctorante de VALE, pour la publication de sa thèse aux Presses Universitaires François Rabelais. Cette demande s'élève à 3 000 euros. Il apparaît au Conseil que cette somme est très supérieure aux sommes allouées d'habitude par VALE aux publications. Pascal AQUIEN souligne en outre que la procédure suivie n'est pas la bonne. Une demande doit être adressée à l'École Doctorale puis une demande faite pour le FIR (prochaine session en juin), accompagnée de deux devis justifiant le choix de l'éditeur choisi. [Rappel : **Pour les demandes d'aide à la publication dans le cadre du F.I.R.**, il faut savoir que la demande ne doit pas dépasser 40% du budget total de l'éditeur, sachant que, dans cette somme, le Conseil Scientifique n'accorde qu'une part de 33%.] Par ailleurs, Alexis TADIÉ rappelle que le plafond fixé par l'ED est de 300 euros. Il est décidé que VALE peut s'engager à hauteur de 300 euros, comme c'est le cas habituellement pour les aides à publications des membres de l'équipe.

3. Demandes de rattachement

Élisabeth ANGEL-PEREZ évoque ensuite la demande de rattachement de Medhi KOCHBATI à l'équipe. Auteur d'une thèse sur Paul Auster sous la direction de Cornelius Crawley, il avait fait une demande de post-doc à l'équipe au mois de novembre 2013. Il lui avait été répondu que VALE ne disposait pas de financements pour l'accueillir. Il souhaite désormais être associé à l'équipe. Le Conseil propose qu'il contacte directement les américanistes au sein de VALE. On rappelle la nécessité, pour les demandes de rattachement, de faire porter les candidatures par les directeurs d'axe dans lesquels ces chercheurs souhaiteraient s'inscrire.

4. Séminaire général VALE

Suite à la demande faite lors de l'Assemblée Générale de février, un certain nombre de thèmes possibles pour le séminaire général ont été proposés au vote : LE SCANDALE, L'ODYSSEE, LE RYTHME, LE TEMPS, LE DOCUMENT, LA FUITE / L'ÉCHAPPÉE,

L’AFFECT, FORME(S), LA LAIDEUR, L’IMPENSABLE, LA SATURATION. Marc AMFREVILLE rappelle que ce thème doit être fédérateur des axes, et permettre l’organisation d’un colloque général à la fin de la période. Élisabeth ANGEL-PEREZ propose qu’un mail de relance soit envoyé pour préciser à nouveau quels doivent être les critères de choix privilégiés par les membres.

5. Questions diverses

Marc AMFREVILLE souhaite faire un point d’étape sur le colloque de janvier 2015. Le travail préparatoire, conduit avec Frédéric REGARD, les a menés à imaginer un programme où chaque demi-journée pourrait être prise en charge par un axe. Il demande donc aux directeurs de bien vouloir rédiger un court texte qui permettrait de nourrir le texte de cadrage et l’appel à communications.

Charlotte RIBEYROL évoque ensuite le colloque « Convergence », qui s’est tenu le 14 février dernier. Cette initiative cherche à rassembler les chercheurs des différents pôles de Sorbonne-Universités. Un appel à projets autour des thématiques du colloque a été lancé : il concerne des projets personnels susceptibles de faire collaborer des équipes de deux pôles au moins. La date butoir a été fixée au 2 avril 2014. Les candidatures pour un autre appel à projets, autour de chaires thématiques, seront closes le 10 mai 2014. Les collègues intéressés peuvent contacter Charlotte RIBEYROL pour avoir davantage d’informations.

La séance est levée à 17h30.